

Tarifs

MONTANT MENSUEL PAR RÉGIME - Tout mois commencé est dû

Ces montants comprennent :

La contribution des familles, la pension ou la 1/2 pension, les frais annexes comme les photocopies, les cotisations aux organismes nationaux, la cotisation socioculturelle et sportive, les assurances. Ces montants tiennent compte des périodes de stages et des petites vacances scolaires.

Vous recevrez à partir du 20 septembre, une facture annuelle.

En bas à gauche, de la facture figurera un échéancier sur 10 mois..

COLLÈGE

Régime	Externat		Demi Pension		Internat 5 jours du lundi 9h30 au vendredi 16h	Internat permanent (week end et blan- chisserie compris)
	de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 16h45 sans étude	de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 16h45 avec étude	de 8h30 à 16h45 sans étude	de 8h30 à 16h45 avec étude		
6 ^{ème}	55 €	75 €	129 €	149 €		
5 ^{ème}	80 €	110 €	153 €	183 €	426 €	955 €
4 ^{ème} et 3 ^{ème}	101 €	141 €	211 €	251 €		
4 ^{ème} EA et 3 ^{ème} EA	101 €	141 €	211 €	251 €		

LYCÉE

Régime	Externat		Demi Pension	Internat 5 jours du lundi 9h30 au vendredi 16h	Internat permanent (week end et blan- chisserie compris)
	de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 16h45 et étude	de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 16h45 et étude			
Lycée général, tech- nologique (STAV) et professionnel (CGEA, SAPAT)	141 €		251 €	426 €	
CAP, Bac Pro Restau- ration (présentiel)	188 €		294€	499€	
CAP Bac Pro Restau- ration (alternance en con- trat de professionnalisation)			55 €	135 €	955 €
BTSA GPN	307 €		362 €	599 €	
2nde PASS+ (lycée hors contrat)	188 €		294€	499 €	

Note importante : Une réduction de 30% est appliquée (sur l'enfant le plus jeune) pour les familles de deux enfants ou plus, scolarisés à Saint Christophe, exclusivement sur le régime.

- L'acompte versé à l'inscription ainsi que les bourses (pour les élèves qui en bénéficient) et les réductions pour plusieurs enfants à Saint-Christophe sont déduits de la facture.
- Les frais de transports scolaires des élèves qui ne bénéficient pas de la gratuité seront facturés.
- Des frais de dossier pour une première inscription seront facturés et non remboursés (30 € pour le collège, le lycée, et pour les B.T.S.A.).
- Les frais de voyage scolaire seront également facturés en sus.

Supplément internat de semaine : accueil week-end (du vendredi 16h00 au lundi 09h30) : 167 € par week-end (15 week-end maximum)

Supplément internat permanent : accueil semaine de vacances (Toussaint, février, avril) : 498 € par semaine

Supplément arrivée dimanche soir : accueil le dimanche soir : 25 € par nuitée